



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

A 31

Question écrite n° 3005

Texte de la question

M. Michel Liebgott interroge M. le ministre de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer sur l'élargissement de l'A 31. Le 26 mars 2002, en réponse à un courrier du président du conseil régional de Lorraine, le Président de la République se déclarait favorable à l'élargissement de l'autoroute A 31 à 2 x 3 voies dans sa partie centrale, entre Metz et Nancy. Cette intention, pour louable qu'elle soit, se heurte aux récents propos du Gouvernement voulant faire des économies sur les grands projets d'infrastructures. C'est pourquoi il lui demande si ce projet est inscrit à l'ordre du jour des travaux du ministère de l'équipement, selon quel financement et selon quel échéancier précis.

Texte de la réponse

L'autoroute A31 Toul - frontière luxembourgeoise constitue une importante liaison de transit international Nord-Sud. C'est aussi une infrastructure primordiale pour le fonctionnement du sillon mosellan : Thionville, Metz, Nancy. Compte tenu de la saturation prévisible de l'A31 des solutions alternatives ont été recherchées et un débat public organisé au premier semestre 1999. Les schémas multimodaux de services collectifs adoptés par décret du 18 avril 2002 ont par la suite arrêté des mesures pour faire face à la dégradation des conditions de circulation, de sécurité et d'environnement constatée sur l'A31. La problématique de l'A32 a été intégrée dans l'audit sur les grands projets d'infrastructures de transport que le Gouvernement a commandé en août dernier et qui a été rendu public au début mars. Les auditeurs ont estimé incontestable le risque de saturation à moyen terme de l'A31 et fondée la recherche de solutions visant à y remédier. Ils ont recommandé une approche séquentielle pour la mise en oeuvre de l'A32 avec une priorité de traitement pour la section sud, Toul-Dieulouard. Parallèlement à l'audit, l'ingénieur général Lepingle a été chargé d'une mission visant à clarifier la stratégie d'aménagement et en particulier à identifier les secteurs d'élargissement éventuels sur l'A31. Le préfet de région vient d'être chargé de conduire une information des collectivités locales sur les principaux enseignements de ces réflexions afin d'engager les études opérationnelles de tracés de l'A32.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3005

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement, transports et logement

Ministère attributaire : équipement, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 septembre 2002, page 3212

Réponse publiée le : 21 juillet 2003, page 5850